

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - 3 JUILLET 2009

Une manifestation à l'Alma fort bienvenue lorsqu'on nous ment à tous les niveaux sur la réorganisation territoriale !

Serge Taboulot (Dijon) siégeait au nom du SNITM-FO à ce conseil bien particulier, puisque marqué par un mouvement social très bien suivi dans les régions pour continuer à dénoncer le plan stratégique et sa déclinaison absurde qui condamne dès 2012 18 centres départementaux, avec 13 autres qui suivraient en 2013...

Grâce à l'appel et au communiqué de presse intersyndical, le relais médiatique a été relativement bon ce vendredi et nous avons, tous syndicats confondus, répondu sans langue de bois à de nombreuses sollicitations médiatiques (AFP, LCI, France Télévisions, Radio-France, etc.)

Merci à la bonne centaine de collègues qui ont fait le déplacement au nom de tous les personnels, et particulièrement de ceux qui, parfois un peu anéantis par les annonces de fermeture de ce mois de juin, n'ont plus guère la force en ce moment de continuer une lutte pourtant aussi juste techniquement qu'humainement - le message principal que nous avons cherché à faire passer dans les médias ! Merci aussi à ceux qui ont pris sur eux pour venir expliquer devant les administrateurs d'état souvent un peu trop « technocrates », leur discours personnel, concret, souvent plein d'émotion, n'aura pas été sans effet sur la teneur de débats bien moins consensuels que les habituels CA feutrés entre initiés chargés de hautes fonctions ministérielles...

En effet, le PDG François Jacq a accepté d'entrée qu'une délégation de représentants des centres et stations concernés par les fermetures annoncées pour 2012 et 2013 puissent s'exprimer devant l'ensemble des administrateurs. Nous avons donc pu entendre des collègues des cdms 27, 42, 43, 68, etc... (pardon à ceux que j'oublie), ou encore des stations de Grenoble St-Geoirs ou d'Entzheim, s'exprimer aussi bien sur le gâchis technique que sur leur exemple personnel. La succession pêle-mêle de la déception de jeunes TSE, de l'incompréhension des anciens, de la dénonciation de futurs déserts d'observation, de la chance de faire un beau métier (prévisionniste local) en voie de disparition ou de qualificatifs forts comme d' « erreur historique » les orientations envisagées a sans doute ébranlé quelques certitudes... En tous cas, ces interventions ont montré un visage humain et concret face aux discours technocratiques habituels qui du coup ont paru bien pâlichons dans la suite des débats ! Ils nous ont tous conforté dans le bien fondé de nos combats !

Ces paroles fortes, ainsi que l'absence totale de réponse directe du PDG, ont plané ensuite sur l'ensemble des débats, même si leurs auteurs ont rapidement été renvoyés à leur manifestation bien pacifique devant l'Alma.

Le PDG ouvre la séance par l'ordre du jour dont il retire le point 8 sur EUMETNET (un futur GIE de droit belge ne serait pas une évidence pour tous les partenaires ?!)

Concernant le compte rendu du précédent conseil (13 mai), il évoque la forme très complète et donc rébarbative de ces documents... Diversion pour porter le débat bien ailleurs... ? Nous retenons des quelques interventions que la faisabilité d'une évolution du Verbatim actuel assez complet vers un résumé avec présentations annexées n'est pas si simple qu'on pourrait le penser.

Il s'engage ensuite sur quelques informations d'actualité présentées également dans un bref document. Dont la situation de notre gouffre (euh pardon filiale) Metnext qu'il annonce nominale par rapport au business plan, rappelant que l'augmentation du capital avec entrée de la CDC est désormais faite, et nous annonçant qu'il ne reste à résoudre que la finalisation et la signature du pacte d'associés...

Notre avis : ce pacte d'associés n'est pas une formalité ! Bien au contraire puisqu'il définit entre autres les conditions d'un éventuel désengagement de Météo-France de la société Metnext... Ainsi, tous les discours entendus dans la tournée du PDG sur sa ferme intention d' « arrêter les frais » dans le cas où Metnext continuerait à plomber les comptes ne sont que démagogiques : dans l'hypothèse où Météo-France voudrait vraiment se désengager, les frais risqueraient fort... de s'accumuler lourdement !!! Nous faisons d'ailleurs toute confiance à nos « partenaires » de Nyse-Euronext et de la CDC pour faire payer prioritairement à l'établissement son investissement risqué (au bon vieux principe de la privation des bénéficiaires contre l'étatisation des pertes !). Bref, le feuilleton à scandale Metnext n'en est peut-être qu'à ses débuts, et le SNITM-FO vous garantit la suite de l'information la plus fraîche sur ce dossier explosif !

Puis nous revenons bien vite au cœur du sujet :

Projet de réorganisation territoriale :

Le texte présenté est un copié-collé de celui qui avait été soumis au CTP central du 23 juin, avec un détail d'importance : il est (pas très explicitement puisque sans résolution proposée) demandé aux membres du conseil d'approuver le choix de l'établissement de lancer sur cette base, les procédures et concertations nécessaires, et notamment celles que les préfets des départements visés sont chargés (mais pas vraiment obligés apparemment) d'organiser auprès des élus des collectivités locales conformément à la loi du 4 février 1995.

Claude Duée présente rapidement et factuellement ce qui est prévu ; François Jacq reprend longuement et en détail son argumentaire bien rodé au cours de ces déplacements de juin. Sur le volet technique, il réaffirme le maintien d'un réseau territorial, il cherche par ailleurs à décorréliser cette réorganisation avec la RGPP (on se moque de qui ?) et à se défendre d'un manque d'ambition pour l'établissement ou d'un objectif de dégradation du service public (mais nous persistons : le plan stratégique est bien pour nous le tournant du déclin programmé de Météo-France et tout le prouve !). Les représentants des personnels mais aussi ceux de l'Etat se sont succédés pour poser des questions. Des questions parfois surprenantes (nous coupant même l'herbe sous le pied) sont venues des certains administrateurs d'état : Monsieur ROGER-LACAN, tout nouveau vice-président du CA, pose des questions simples qu'on pourrait croire naïves : un résumé clair des justifications techniques de cette réorganisation (sic !) ainsi que des interrogations sur l'écoute individuelle des salariés concernés (objectifs , méthode, sous-traitance... ?). Monsieur DELPLANQUE, du ministère de l'intérieur, se demande quels critères ont bien pu s'appliquer pour décider des fermetures (nous aussi !) ; il s'interroge aussi sur la capacité de Météo-France à assurer une présence physique d'un météo dans chaque préfecture en cas d'activation d'une cellule de crise pour ces départements orphelins de météo (quelle formule choc, nous la recyclerons !)... Réponses langues de bois et même mensongères... Monsieur MORIN s'interroge aussi sur les éventuelles conditions de départ d'agents ainsi que sur la référence peu pertinente prise avec l'organisation territoriale du Met Office anglais, le Royaume Uni ayant des caractéristiques climatiques d'une diversité bien éloignée de notre hexagone. Bien évidemment, les représentants du personnel en rajoutent, le SPASMET avec la grande différence entre une mission d'écoute et la garantie d'être écouté, la CGT sur la certitude que l'établissement ne peut continuer à garantir la présence réelle d'agent au niveau d'une cellule de crise départementale. FO évoque de son côté une question orale au gouvernement posée le mercredi 1^{er} juillet, à laquelle Dominique Bussereau a répondu de manière bien évasive sur les fermetures (« nous disposons d'un délai de 3 ans pour en parler avec les élus et les personnels ») et même de manière totalement mensongère (« Jean-Louis Borloo a signé un accord avec les personnels en 2009 »)

Il ne se trouve guère que Mr PERROT de l'IFREMER ou la très politique commissaire au développement durable Mme PAPALARDO pour défendre la direction de Météo-France par la maturité des débats, tout en évoquant aussi l'éventualité d'une vérité de l'expérience (... ?)

Notre avis : l'opposition frontale à ce projet d'une écrasante majorité du personnel a bien été redémontrée par cette journée de grève et de protestation. De plus, la forme est encore plus critiquable : comment peut-on décemment organiser une concertation des collectivités locales directement concernées en leur présentant comme préalable la fermeture de leur centre météo départemental ? C'est totalement irrespectueux, et cela ressemble à s'y méprendre à une condamnation sans jugement ! Par ailleurs, nous n'avons cessé de rappeler à la presse qu'avec cette nouvelle organisation et malgré le lancement du « super fin » modèle Arome, nous sommes aux grands regrets de confirmer notre avis technique : la qualité des prévisions locales ne peut que se dégrader avec la fermeture des CDM et les futures zones de prévi amont concentrées sur les CMIR, aussi bien dans le cadre de notre mission première de service public que dans le

secteur concurrentiel des services ... un discours qui ne plait guère (et c'est un euphémisme) à nos hiérarques doctoraux sur le sujet de la qualité des services rendus par Météo-France ! De plus, la façon dont la direction entend gérer le gâchis humain est toujours aussi scandaleuse : on va faire jouer à une société privée le rôle d'un bureau des pleurs sans aucun pouvoir... Autant payer tout de suite aux agents concernés des séances chez le psy ! Après 2h30 de réunion, tous un peu lès de tant d'hypocrisie et de mensonges, le SPASMET pose la question piège de l'utilisation éventuelle de la fameuse loi en discussion sur la mobilité des fonctionnaires. Evidemment, aucune réponse ! Langue de bois officielle, avec seul Mr Roger-Lacan qui affirme plus honnêtement qu'on ne peut se prononcer sur le champ d'application d'une loi pas encore votée !

Bref, soyons clairs : on continue à nous mentir et à nous mépriser à tous les niveaux, qu'on soit élu à l'assemblée nationale ou administrateur de l'établissement ; n'ayons donc pas d'illusions sur ce qu'on raconte aux agents de base ! Plus que jamais, nos combats doivent continuer sans céder au découragement qui arrangerait bien du monde..., mais sûrement pas le personnel de Météo-France directement concerné !

A ce stade des débats finalement peu constructifs mais avec certaines interventions un peu inhabituelles, on notera juste une réflexion curieuse du PDG se demandant publiquement en plein conseil s'il faudrait ou non voter sur cette réorganisation... Dans les documents préparatoires et l'ordre du jour, il s'agissait clairement d'une information complémentaire sans aucune délibération à soumettre au vote ! Comment interpréter cette apparente hésitation ? Si nous étions optimistes, nous pourrions y voir une ultime forme de questionnement sur le bien fondé technique de la réorganisation vue d'un PDG au regard neuf et potentiellement plus objectif que celui de son prédécesseur... Mais nous sommes réalistes et nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une forme d'improvisation, pas très habile pour cette fois, comme par ailleurs le rappel du représentant du ministère de l'intérieur à la confidentialité des débats avant notre sortie du CA !

En effet, l'ensemble de la représentation syndicale au CA a symboliquement quitté la salle à ce moment, également pour informer les manifestants de la teneur des débats. Le reste des délibérations s'est donc tenu sans nous, et nous présentons ici rapidement les délibérations suivantes qui ont (vraisemblablement) été adoptées par un conseil bien réduit :

Délibérations sur les marchés publics :

► Extension et restructuration de la Direction interrégionale Centre-Est

Rénovation de l'actuel CMIR CE à l'aéroport de Bron et construction d'une extension en 8 lots pour un total d'environ 3M€ ; les travaux devraient débiter l'automne prochain pour se concrétiser mi 2011.

Notre avis : Nous sommes favorables à ce regroupement logique des services lyonnais de la DIRCE sur le site de Bron, pour des raisons évidentes d'efficacité et les améliorations espérées des conditions de travail. Par contre, compte tenu du contexte de crise du secteur du BTP, les réponses au marché ont été inférieures de presque 10% aux estimations initiales... N'était-il pas possible alors de construire le futur bâtiment et même de rénover l'actuel aux normes HQE (alors qu'on s'est contenté des critères de basse consommation uniquement pour la nouvelle construction, et sans même la certification correspondante...) ?

► Entretien, réparation, modification et suivi de navigabilité de l'ATR42 (avion de recherche)

600 000 à 1 800 000 euros pour ce marché de 3 ans où on ne change pas un fournisseur qui donne satisfaction

Notre avis : on ne peut évidemment s'y opposer, il faut bien entretenir le patrimoine et garantir la sécurité!

► remplacement des groupes électrogènes de la centrale d'énergie du site de Toulouse

Environ 1,6 M€ pour remplacer en urgence un matériel qui a presque 28 ans, qui est tombé en panne 3 fois en janvier dernier et qui ne pourra même pas servir au futur super ordinateur après 2012...

Notre avis : investissement indispensable, mais réalisé en urgence et sans visibilité d'ensemble des futurs besoins, notamment dans le contexte délicat des futurs déploiement des moyens de calcul (cf. CR précédent)...

► Bilan 2008 de la politique d'achat et d'éco-responsabilité de Météo-France

Il y aurait vraiment à dire, surtout pour les constructions (cf. le CMIRCE!) et les déplacements domicile-travail et en mission, d'un impact encore bien trop négligés par un établissement dont l'attitude minimale serait d'être exemplaire sur le sujet !

Décision Modificative N°3 du budget 2009

Sur l'exécution budgétaire du premier semestre 2009, nous retenons surtout des chiffres de recettes commerciales assez médiocres (et qui démontrent que 2008 n'était pas si atypique !) :

- Des résultats commerciaux de 12,9 M€ sur la période de janvier à mai 2009, en baisse de 0,4 M€ par rapport à 2008 et de 2,2 M€ par rapport à 2007; notons par exemple que les prévisions de forte croissance des recettes publicitaires sur Internet sont bien déçues...
- Une projection annuelle qui nous conduirait à près de 2M€ en dessous des recettes prévues au budget sur l'année : on persiste donc dans le blocage de 1,4 M€ de provisions pour recettes incertaines, qui ne sera d'ailleurs pas totalement suffisant pour éviter un déficit complémentaire à l'établissement...

Enfin, cette DM3 contient quelques opérations de transfert et de redéploiement entre BOP (les fameux Budgets Opérationnels de Programme) : rien de neuf ni de bien marquant à l'exception notable d'économies sur le marché NEC bienvenues lorsqu'on sait que le supercalculateur va nous causer de lourdes charges financiers sous peu (cf. notre CR précédent)

Notre avis : Aucune décision politique dans cette DM N°3 à vocation très technique pour quelques transferts de crédits indispensables à la bonne marche de l'établissement... Mais en ce qui concerne les recettes commerciales, et malgré des prévisions en apparence un peu plus prudentes que pour l'année 2008, force est de reconnaître 2 faits incontournables : le modèle qui nous vantait le remplacement progressif des recettes kiosque par celles de la publicité issue d'Internet est loin d'être convainquant ; par ailleurs, Météo-France n'échappe sans doute pas au ralentissement global de l'activité en France !

Présentation des comptes consolidés et rapport de gestion du groupe Météo-France

Où il se confirme que Metnext plombe nos comptes 2008 à hauteur du double de ce que peuvent rapporter toutes les autres filiales...

Projet de convention entre l'ENM et l'Institut National Polytechnique de Toulouse

Le renforcement d'une collaboration de l'ENM avec l'INPT, un groupement de 4 écoles d'ingénieurs dans le cadre d'une politique d'ouverture de l'ENM vers l'enseignement supérieur toulousain.

Notre avis: favorable au fond, il est toutefois difficile de vérifier que ce projet n'intègre pas une orientation de « sous-traitance » de certains enseignements avec laquelle nous serions en désaccord total !

Convention cadre entre Météo-France et le MEEDDAT

Ce document décrit dans le détail l'ensemble des prestations et des relations entre l'établissement et 2 directions de notre ministère chargées des domaines de la prévention des risques (DGPR) et de l'hydrologie (DGALN). Cela s'étend du domaine de la modernisation des radars à de nouvelles prestations de sécurité comme celles du « risque de submersion marine d'origine météorologique » ; cette convention couvre une période de 4 ans (2009-2012) et officialise sur la période des ressources associées de presque 8 M€ venant du Ministère.

Notre avis : un texte sur lequel notre avis global est plutôt positif car il officialise nombre de prestations de service public. Il semble toutefois poser quelques problèmes de forme... Pourquoi une convention avec le MEEDM, texte d'un statut particulier, alors qu'il y a déjà un contrat d'objectif avec l'état et notre ministère de tutelle ? Pourquoi une période 2009-2012 différente ? C'est un peu « usinagazique » ! Par ailleurs, les rapports de MF avec les SPC sont bien flous : en particulier, on y occulte totalement le rôle actuel des cdms !

Note d'orientation sur l'évolution du parc immobilier

Rien de nouveau ni de bon dans ce texte quand on prend pour illustration le triste sort réservé sans concertation aux résidences de l'ENM qui vont bientôt passer sous une gestion privée qu'on imagine déjà désastreuse !

Point d'information sur le projet de création de la société civile Mercator Océan

Sujet très délicat de l'évolution d'une structure techniquement très en pointe en océanographie opérationnelle mais au devenir assez incertain car ses produits ne sont pas faciles à valoriser. L'idée d'en faire « le CEP de la mer », en grande partie financée par l'Europe, est plutôt séduisante, mais avec le retrait programmé du CNES, tiendra-t-elle la route dans cette structure envisagée de société civile ? C'est en fait la question que se posent les personnels d'horizons très divers qui y travaillent.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le vendredi 25 septembre 2009 à Paris.